



Retour tele et echange a perte

Par **morber**, le **22/12/2008** à **18:57**

bonjourrrnj'ai acheté une tv plasma le 05/12/08 d'une valeur de 1890€ j'ai une une reduction de 400€ car c'etait un model expo et comme "bon client" plus une reduction de 15% avec la carte magasin soit 223.50€,jusque la bonne affaire.rnont me livre la tv une semaine plus tard et apres je decouvre des inpacte et rayures sur l'ecran ,je contacte le magasin il envoie un expert, conclusion je doit retourner au magasin choisir un autre modele car c'etait le dernier.rnle 22/12/08 je retourne au magasin choisie ma nouvelle tv le prix 1849€.rndu coup plus la remise de 400€ je paye le prix fort et uniquement 10% de remise sur la difference du prix des deux TV $1849 - 1490 = 359€$,10% de 359=35.90€+les 223.50 de l'ancienne soit 259.40€ alors que si je l'aurais tout de suite choisie le 05/12 quand ils faisait 15% j'aurais eu 277.35€.rndonc j'ai perdu sur la tv mes 400€ de reduc ce sont envoller et 53.85€ de remise carte.rnbien sur je me suis rendu compte de cela apres coup a la maison.rnont il le droit de plus me faire ces remises 400€ alors que j'ai echanger la tv pour vice caché ? car la tv allumé ont ne remarque pas les rayures et impacte ,le poste etait allumé quand ont me l'a proposé donc impossible a voir..rnque puis je faire?rnmerci de votre aide